



Bilan de compétences – Bilan professionnel – Orientation professionnelle

Bilan de compétences approfondi : description, modalités, programme

Régi par la loi du 31 décembre 1991.

Déroulement selon Art L622-42 et suivant ; Art R6322-35 et suivant ; Code du Travail.

Objectifs généraux

Le bilan de compétences permet de s'accorder du temps pour effectuer le bilan de son parcours professionnel et envisager son avenir, en termes de mobilité interne ou externe, de reconversion, de création d'entreprise, voire même de confirmation de l'orientation de carrière actuelle.

Il permet de mettre en relief les éléments clés de la personnalité, des motivations et du parcours passé du bénéficiaire avec l'appui d'un consultant spécialisé, afin de l'aider à identifier de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle.

Le bilan de compétences vise **l'élaboration de deux projets professionnels alternatifs à la condition du respect du cadre du bilan et des engagements par les deux parties.**

Il est conduit par le consultant qui est responsable de la démarche présentée ci-dessous et du cadre du bilan favorisant l'expression du bénéficiaire et son avancement dans la construction de ses projets professionnels. Il est également garant de la bienveillance et de la confidentialité. Le bénéficiaire contribue à la réussite du bilan principalement par son investissement personnel, sa participation aux séances planifiées, son engagement dans la démarche et au cadre proposés et convenus ensemble. Les deux parties participent à l'atteinte de l'objectif et s'engagent à la tenue du cadre du bilan et au respect mutuel.

Durée : Le bilan de compétences est un accompagnement individuel. Il dure 24 heures réparties en une dizaine de RDV sur 4 mois. Les RDV se déroulent en présentiel. Il est également possible de le réaliser à distance ou dans les dispositifs mixte (présentiel + à distance).

Lieux : Cabinet OM PERSPECTIVES : 1720 Av. de L'Europe Castelnau-Le-Lez 34 170

Tarifs : Le prix du bilan de compétences est de 1800€ ttc pour 24 heures d'accompagnement.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux étant en cours d'adaptation pour accueillir des personnes en situation de handicap, nous sommes à votre disposition pour analyser vos besoins particuliers et vous diriger vers les structures spécialisées si nécessaire.

Référente handicap : Agata RIBAY, tel : 06 11 42 17 80, mail : om-perspectives.com

OM PERSPECTIVES SARL, 5 avenue de la Méditerranée, 34 920 Le Crès Agata RIBAY, Tel : 06 11 42 17 80, Mail : agata.ribay@om-perspectives.com SIRET : 82375148200014, SARL au capital de 2 000,00 euros
Organisme de formation déclaré sous le n°76341034634 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation : A l'issue du bilan, un questionnaire d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation vous sera remis. Il sera suivi d'un questionnaire qui vous sera transmis 6 mois après votre bilan, dans le cadre d'un rdv, qui nous permettra de faire un point sur votre projet et son avancée.

Programme et déroulement de la démarche Bilan de Compétences

Le Bilan de Compétences est un dispositif d'accompagnement individuel qui vise à l'élaboration d'un projet professionnel et à en être acteur.

Nous proposons une approche centrée sur la personne et une méthodologie permettant de renforcer l'autonomie du bénéficiaire dans la gestion de sa carrière.



Dès lors, cela consiste à l'accompagner dans la conduite de son bilan en lui offrant des outils d'analyse, d'exploration, un soutien dans sa réflexion, ainsi qu'un regard extérieur expert et bienveillant

Objectifs pédagogiques : Le bilan de compétences va vous permettre de faire un point sur votre carrière, d'identifier vos atouts, préférences, aptitudes, compétences, motivations à agir.

Objectifs opérationnels : A l'issue du bilan vous serez en mesure d'identifier et élaborer un projet professionnel réaliste et/ou suivre une formation qui y participera.

Objectifs particuliers du bilan :

- Développer une meilleure connaissance de soi à travers un travail d'évaluation de ses connaissances, de ses compétences, de ses qualités et de ses intérêts professionnels et d'outils d'accompagnement appropriés.
- Construire son avenir et son évolution professionnelle.
- Anticiper et de se préparer aux évolutions du marché.
- Connaître son environnement, la réalité du marché et les débouchés
- Aider à la prise de décision pour faire des choix éclairés
- Déterminer un projet de formation et / ou se préparer à la VAE
- Bâtir un projet professionnel concret, réalisable et passer à l'action

Objectif individuel du bilan

Chaque bénéficiaire est amené à définir en amont du bilan son ou ses propres objectifs spécifiques en lien avec sa situation particulière.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation : A l'issue du bilan, un questionnaire d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation vous sera remis. Il sera suivi d'un questionnaire qui vous sera transmis 6 mois après votre bilan, dans le cadre d'un rdv, qui nous permettra de faire un point sur votre projet et son avancée.

OM PERSPECTIVES SARL, 5 avenue de la Méditerranée, 34 920 Le Crès Agata RIBAY, Tel : 06 11 42 17 80, Mail : agata.ribay@om-perspectives.com SIRET : 82375148200014, SARL au capital de 2 000,00 euros
Organisme de formation déclaré sous le n°76341034634 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Méthode

Le bilan de compétences se déroule en 3 phases :

PHASE I : Préliminaire

Cette phase a pour but :

- D'identifier, cerner et analyser les demandes, attentes, besoins et déterminer les questionnements professionnels et objectifs de la prestation.
- D'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes, techniques mises en œuvre et de s'adapter en cas de situation de handicap
- De confirmer l'engagement et l'adhésion volontaire du bénéficiaire dans sa démarche.
- De définir l'objectif individuel du bilan par le bénéficiaire
- D'élaborer un déroulement prévisionnel des axes du bilan
- D'établir le calendrier prévisionnel des rendez-vous
- De contractualiser la démarche et remettre au bénéficiaire les outils nécessaires au bilan

PHASE II : Investigation

Partie 1 : Cette première partie aura pour but de cartographier le profil du bénéficiaire, sa personnalité, compétences et centres d'intérêts.

- Analyse du parcours formation (analyser les connaissances, déceler les aptitudes professionnelles)
- Analyse du parcours professionnel et situation actuelle
- Analyse des valeurs, motivations et intérêts professionnels et personnels

Outils / tests utilisés : Outils de développement personnel et professionnel, portefeuille de compétences, intérêts professionnels, traits de personnalité, valeurs et comportement de l'individu au travail, et autres tests disponibles en fonction de la problématique du bénéficiaire.

Partie 2 : Cette seconde partie aura pour objectif de faire émerger des pistes professionnelles et l'évaluation du ou des projet(s) professionnel(s) en mobilité interne, externe ou reconversion, selon la structure suivante :

- Cartographie de la mobilité interne et externe (identification des métiers cibles : compétences et capacités requises...) en cas du bilan réalisé en entreprise
- Information sur les métiers, les secteurs d'activité, le marché du travail
- Élaboration des premières pistes à partir des fiches métiers et de la recherche documentaire
- Rencontres avec des personnes-ressources, enquêtes métiers -> *Suivi documenté des entretiens et explorations*

- Identification des compétences transférables et mobilisables et des besoins de formation en fonction du profil du bénéficiaire et de la réalité du marché de l'emploi.
- Confrontation des pistes retenues avec la réalité du terrain
- Élaboration et formulation du ou des projet(s) professionnels retenus, réalistes et réalisables.
- Cas échéant d'un projet de formation, (apport méthodologique de recherche de formation et de financements possibles...) ou de VAE
- Mise en place des stratégies afin d'atteindre les objectifs visés et apport d'outils techniques et méthodes (recherche d'emploi, entretien d'embauche, base de création / reprise d'entreprise,...)

PHASE III : Phase de conclusion

La phase de conclusion a pour objectif :

- La formulation du ou des projets professionnels dominants
- La mise en place du plan d'actions avec le détail des différentes étapes de mise en oeuvre du ou des projets
- La remise d'une synthèse écrite et commentée au bénéficiaire (dans le cadre du plan de formation, si accord du salarié, synthèse et entretien de restitution avec son entreprise)
- Signature des documents contractuels
- Point sur le Bilan : point de vue du bénéficiaire dans la réponse à son objectif et ses attentes
- Evaluation du Bilan : point de vue du bénéficiaire sur l'intervention du consultant

Les grandes étapes et outils du bilan de compétences



Suivi de la démarche

OM PERSPECTIVES SARL, 5 avenue de la Méditerranée, 34 920 Le Crès Agata RIBAY, Tel : 06 11 42 17 80, Mail : agata.ribay@om-perspectives.com SIRET : 82375148200014, SARL au capital de 2 000,00 euros
Organisme de formation déclaré sous le n°76341034634 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Afin de suivre vos démarches et réalisation, nous vous proposons un entretien de suivi à 6 mois.

Cet entretien, nous permettra d'évaluer et réajuster si nécessaire l'avancée des démarches. Lors de ce RDV une évaluation à froid est également réalisée.

- Faire le point sur le projet et le développement professionnel,
- Etat des lieux du projet,
- Etablir l'évaluation intermédiaire du bilan.

Ethique et déontologie

Les principales règles éthiques appliquées dans notre pratique du bilan de compétences sont issues du règlement de l'EATA¹ :

la dignité humaine, l'autodétermination, la santé, la sécurité et la réciprocité

Chacun de ses termes se traduit en pratique :

- **Le respect de la dignité humaine**, dans la position égalitaire dans la relation d'accompagnement en tant que deux personnes dignes du respect de l'autre.
- **L'autodétermination**, dans la considération que toute personne est capable de penser par elle-même et faire des choix pour soi-même
- **La santé**, car je dans l'accompagnement une attestation particulière est posée sur la santé et prise de soin de sa santé par le bénéficiaire comme ressource et condition de bonne réalisation du bilan et de développement professionnel.
- **La sécurité**, car toute mesure est prise pour que le bénéficiaire puisse se sentir en sécurité durant le bilan, comme la règle de la discrétion ou des locaux et matériel adapté. Le respect de la loi qui protège est observé en cas de danger pour la vie ou la santé d'une des parties prenantes ou l'environnement du bénéficiaire.
- **La réciprocité**, elle est appliquée sous forme de respect mutuel, engagement égalitaire dans le bilan de compétences chacun dans son rôle, avec ses motivations et compétences et la juste rétribution du travail fourni.

Moyens pédagogiques et techniques

La méthodologie est adaptée aux objectifs de la formation, aux objectifs individuels des stagiaires. Nous tenons à ce que les apprenants puissent mettre en pratique les savoirs et méthodes d'accompagnement acquis pendant la formation. Voici les méthodes utilisées :

- Exposés théoriques, conférences
- Études de cas
- Exercices pratiques, notamment la mise en pratique des outils du bilan de compétences et de l'orientation professionnelle avec analyse et études des options d'application en accompagnement
- Jeux de rôles
- Supervisions et analyse de la pratique

¹ EATA Ethical Code 2007/2011, Updated – February 13th 2012, p5.

OM PERSPECTIVES SARL, 5 avenue de la Méditerranée, 34 920 Le Crès Agata RIBAY, Tel : 06 11 42 17 80, Mail : agata.ribay@om-perspectives.com SIRET : 82375148200014, SARL au capital de 2 000,00 euros
Organisme de formation déclaré sous le n°76341034634 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

- Mise en situation professionnelle
- Accompagnement individuel à l'écriture du mémoire et préparation de la soutenance.

Nous mettons à disposition des stagiaires :

- Une bibliothèque en prêt de livres
- Une base documentaire pour chaque module de formation
- La possibilité de mise en lien avec le réseau de professionnels.

Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire notamment énuméré plus bas.

Lors des formations à distance, les stagiaires peuvent être demandés de disposer de certains matériels. Ils sont signalés une étoile (*) dans la liste qui suit :

- Documents écrits, picturaux, photolangages, audio et vidéo, articles de presse
- Exercices et guides en lien avec les sujets de la formation
- Livrets de suivi pédagogique constitué au fil du bilan
- Paper-Board/ Tableau blanc
- Ordinateurs portables et logiciels appropriés *
- Connexion Internet *
- Matériel pour les travaux avec les outils créatifs, le cas échéant *
- Des carnets pour la prise de notes *

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action

En présentiel : Le stagiaire ainsi que le ou les formateurs signeront 1 feuille de présence par ½ journée de formation.

En distanciel : Le relevé des connexions à la plateforme de réunion sera soumis à la signature des formateurs et des participants.

L'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

Une visée de qualité de nos prestations

Om Perspectives met en œuvre :

- le processus de suivi et de communication avec les contractants et les bénéficiaires de nos formations afin de proposer des prestations de qualité

- Suivi de la satisfaction des stagiaires : Lors de la dernière journée de sa formation, le stagiaire remplira un questionnaire de satisfaction, lui permettant d'évaluer les contenus et les moyens matériels, organisationnels et pédagogiques de la formation.
- Suivi de la satisfaction des contractants et financeurs si différents le cas échéant : un questionnaire de satisfaction est envoyé suite à la formation aux organismes financeurs, entreprises et formateurs
- Les observations et réclamations des stagiaires et contractants sont systématiquement analysés et donnent lieu aux actions d'amélioration.

- les moyens pédagogiques et techniques adaptés à la réalisation des objectifs pédagogiques généraux de la formation et des objectifs particulier à chaque stagiaire définis lors du premier entretien pédagogique et formalisés dans le contrat/la convention de formation.

- Un suivi des acquis des stagiaires de manière continue et à la fin de la formation.

L'atteinte de l'objectif individuel est évaluée en fin de la formation sous forme d'autoévaluation et échange avec les formateurs.

Contact et renseignements :

OM PERSPECTIVES SARL, 5 avenue de la Méditerranée, 34 920 Le Crès Agata RIBAY, Tel : 06 11 42 17 80, Mail : agata.ribay@om-perspectives.com SIRET : 82375148200014, SARL au capital de 2 000,00 euros
Organisme de formation déclaré sous le n°76341034634 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Agata RIBAY – Consultante praticienne du bilan de compétences : agata.ribay@om-perspectives.com

0611421780

J'accompagne les adolescents et les adultes dans la connaissance, le développement et l'expression de soi, ainsi que dans l'orientation, l'évolution et l'adéquation professionnelles.

J'ai 20 ans d'expérience en conseil, en accompagnement du changement individuel et collectif et dans les fonctions DRH.

Je suis diplômée en psychosociologie et en coaching, certifiée en accompagnement des transitions professionnelles et l'orientation des jeunes, formée et supervisée en Analyse Transactionnelle et thérapie néoreichienne. Praticienne certifiée des tests psychométriques MBTI et STRONG.

Document informatif, non-contractuel.

